Vous souhaitez créer votre association mais vous hésitez à vous lancer ? Vous avez des questions concernant son fonctionnement et sa gestion ?

La MVA, c'est plus de 250 associations adhérentes! Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous!

La Maison de la Vie Associative est là pour vous aider à surmonter les difficultés.

Nous vous accompagnons dans la création de votre association et vous soutenons dans son fonctionnement.

La MVA constitue un lieu de rencontres, d'échange et de mutualisation pour les associations. Elle vous permet de participer aux diverses manifestations (débats, conférences, formations...) qu'elle organise. Elle vous donne ainsi les moyens de vous informer, de communiquer et d'exposer vos réflexions et expériences.

De plus, en tant qu'acteur de développement de la vie associative dunkerquoise, la MVA peut, si vous le souhaitez, diffuser les informations relatives à vos événements.

Adhérez et accédez à nos services!

Accueil

Espace convivialité-documentation, conseils, domiciliation du courrier

Conseils individualisés

Assistance dans les domaines administratifs et financiers, de la communication, aide au montage de projets...

Informatique

Espace Internet, création de mini-sites Internet

Rencontres associatives

Organisation de débats, conférences, temps d'échange

Développement des compétences associatives

Organisation de formations et soirées d'informations

Service infographie - reprographie

Photocopies, billetterie, création de maquettes (kakémonos, roll-up...), assemblage, façonnage... (sur devis)

Mise à disposition de locaux

Grandes salles de conférence et de réunion, bureau...

Prêt d'équipement pour vos réunions

vidéoprojecteur, écrans, lecteur DVD...

Comptabilité - Paie

Etablissement de documents comptables



En 2007, la MVA a été labellisée « Pôle Ressource » par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Cette dénomination témoigne de la capacité de la MVA à soutenir et développer la vie associative. En effet, ses missions d'information, d'accueil, de conseil et de promotion de la vie associative sont en parfaite adéquation avec les compétences requises pour être reconnue « Pôle Ressource ».

La Maison de la Vie Associative travaille donc en réseau avec les autres pôles ressources de la région Nord-Pas-de-Calais, ce qui l'amène à développer des compétences locales et à les diffuser lors de réunions de partage d'expériences.

La MVA bénéficie ainsi de relations privilégiées avec les correspondants associatifs des différents services de l'Etat et des collectivités locales et territoriales.

MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE





